



DEPARTEMENT DE L'ISERE
SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE
38059 BRIE-ET-ANGONNES

Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement Sud-Est (SASE/MDD)
17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
tel: 04.56.59.46.49

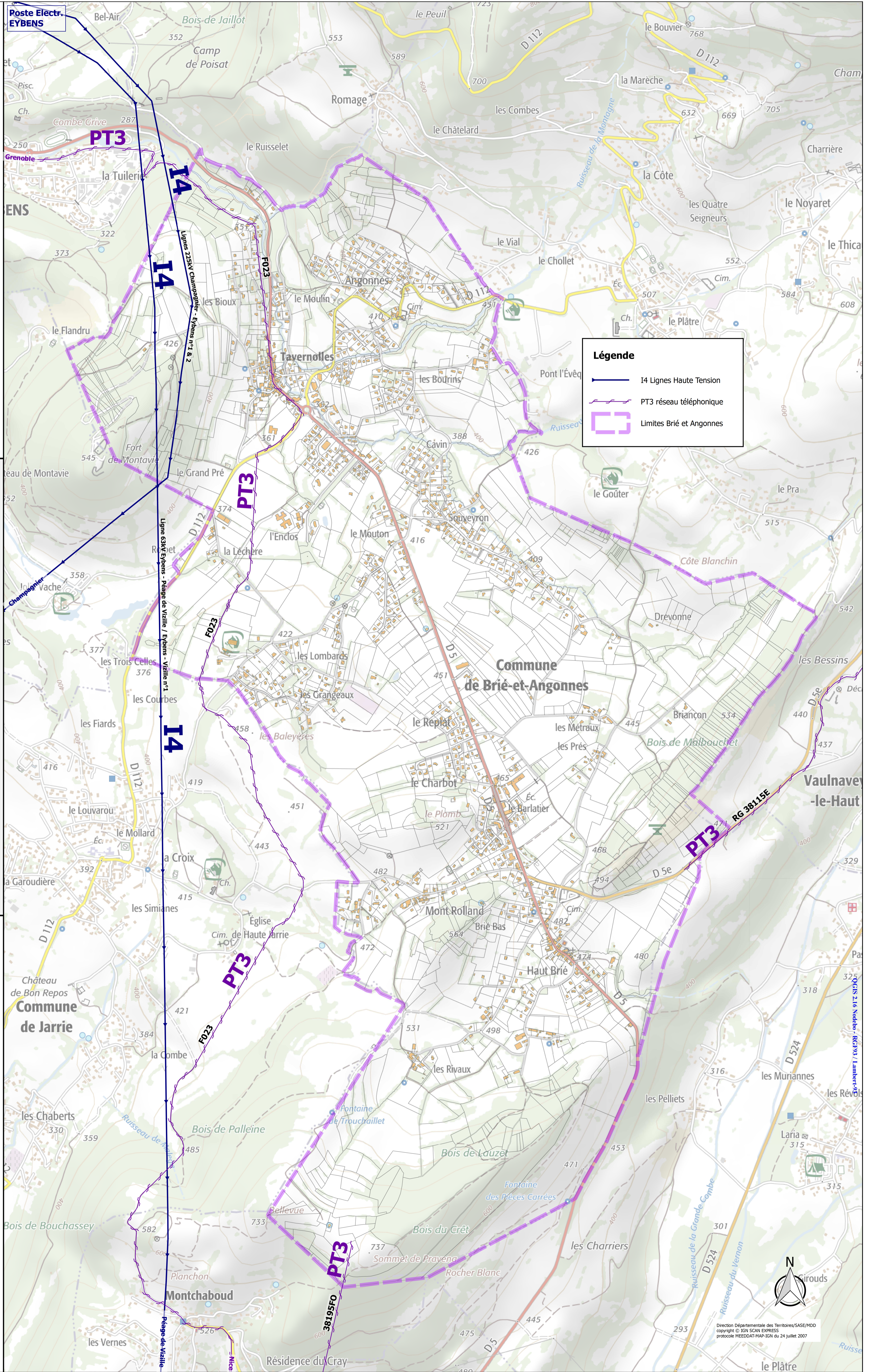
ECHELLE : 1/7500
MODIFIE LE : 23.03.2017

Légende

- I4 Lignes Haute Tension
- PT3 réseau téléphonique
- Limites Brié et Angonnes

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS		
date	code	nature
28.11.95		Mise à jour pour la révision n°1 du POS.
21.11.14	AS1	Mise à jour pour la révision du POS en PLU. Suppression des périmètres du captage des MANSARDES (délibération du S.I.E des Mansardes du 17.03.1998 et délibération du Conseil Municipal de Brié et Angonnes du 27.03.1998).
	PT3	Ajout câble FO23, RG 38115E, RG 38195FO (tracés partiels).
	PT3	PPRT de Jarrie 1 (établissements ARKEMA et CEZUS) - A.P. n°2010.10482 du 20.12.2010. Suppression du code A1 pour les bois et forêts soumis au régime forestier (servitude abrogée par la Loi d'Orientation Forestière n°2001-602 du 09.07.2001 - article 72).
23.03.17	PM3	Mise à jour suite arrêt du PLU. Suppression du PPRT "Jarrie 1". La commune n'est plus concernée par le PPRT révisé ("Jarrie 2").



Direction Départementale des Territoires/SASE/MDD
copyright © IGN SCAN EXPRESS
protocole MEE/DAT-MAP-IGN du 24 juillet 2007